



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
EN DATE DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle GENEVELLE, Vice-Présidente du CCAS.

**Présidence** : Madame Isabelle GENEVELLE, Vice-Présidente du CCAS

**Présents** : Mesdames GENEVELLE, DULONGPONT, LOPES, MECHIN, COUTON.  
Messieurs SAMAMA, CAPRONI, LEQUIN, MAROTTE.

**Absents excusés** : Madame BRAU donne pouvoir à Madame GENEVELLE.  
Madame ERMACORA donne pouvoir à Madame COUTON.  
Monsieur COUTON donne pouvoir à Monsieur SAMAMA.  
Mesdames GOSSELIN, DUCHON, BULLIER, BRIEND.  
Monsieur RIH.

**Secrétaire** : Monsieur Eric TARRADE, Directeur du CCAS

Nombre de Membres en exercice : 17  
Nombre de présents : 9  
Nombre de votants : 12

**Réf : 2025/04/1 – OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2024 du CCAS**

**Le Conseil d'Administration,**

Vu l'article R 123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente et délibéré,

**DELIBERE**

**Article unique : Approuve à l'unanimité** le Compte de Gestion de l'exercice 2024 établi par Madame le Receveur Municipal, pour le Centre Communal d'Action Sociale dont les écritures et les résultats de clôture sont identiques au Compte Administratif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale, ledit Compte de Gestion est ainsi arrêté :

**1 – Section d'investissement**

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	116.44 €
<b>Excédent :</b>	<b>116.44 €</b>

## 2 – Restes à réaliser

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	0.00 €
<b>Résultat :</b>	<b>0.00 €</b>

## 3 – Section de fonctionnement

Dépenses :	444 212.65 €
Recettes :	492 533.20 €
<b>Excédent :</b>	<b>48 320.55 €</b>

Délibération rendue  
exécutoire par transmission  
en Préfecture

le : 16.04.2025  
et par publication en ligne  
le : 16.04.2025

Saint-Cyr-l'Ecole,  
le : 16.04.2025

**Sonia BRAU**

Président du CCAS  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Pour extrait certifié conforme

**Sonia BRAU**

Président du CCAS  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Signé électroniquement par  
Sonia BRAU

Le 15 avril 2025